

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ALLIER  
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ALLIER**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT  
ARRETE DE LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE  
ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE (par ancienneté)**

Le Président du Centre de Gestion de l'Allier,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté en date du 01/05/2024 fixant les lignes directrices de gestion concernant la promotion interne des agents des collectivités et établissements affiliés auprès du Centre de Gestion de l'Allier,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les fonctionnaires suivants sont inscrits par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des agents de maîtrise (par ancienneté) :

- BATILLAT Nicolas	BELLERIVE SUR ALLIER
- BAZOGE Catherine	LA CHAPELAUDE
- BLOND Dominique	YZEURE
- BROSSUT Odile	AVERMES
- BUSSIERE Philippe	YZEURE
- CANTAT Florence	BELLERIVE SUR ALLIER
- CELESTE Philippe	CONSEIL DEPARTEMENTAL 03
- CHARBONNIER Stéphane	VALLON EN SULLY
- CHATUT Frédéric	YZEURE – SDIS 03
- CHEMINET Christophe	TREIGNAT
- DEBORDE Stéphane	CONSEIL DEPARTEMENTAL 03
- DUMAS Serge	MONTLUCON COMMUNAUTE
- ESTUPINA Jean-François	CONSEIL DEPARTEMENTAL 03
- FAIVRE Murielle	CONSEIL DEPARTEMENTAL 03
- FAYOLLET Christophe	CONSEIL DEPARTEMENTAL 03
- FERIANI Jelila	MONTLUCON HABITAT
- FRAISE Laurent	CONSEIL DEPARTEMENTAL 03
- GUILHOTO Catherine	MONTLUCON COMMUNAUTE
- HELFENBERGER Mireille	YZEURE
- JEAN Sophie	SAINTE POURCAIN SUR SIOULE
- LUCIEN Christophe	VALLON EN SULLY
- MARCHANDEAU Eric	GANNAT – SIVOM SIOULE ET BOUBLE

- MARTIN David  
- PETIT Pascal  
- REDON Bernard  
- SAURY Eric  
- SIROTEAU Michel  
- TERCHAG Faysal  
- TUIZAT Eric

GANNAT  
DOMPIERRE SUR BESRE / SM SOLOGNE BOURBONNAISE  
CONSEIL DEPARTEMENTAL 03  
VALLON EN SULLY  
DOMPIERRE SUR BESBRE  
CUSSET  
CRESSANGES

**Article 2<sup>ème</sup> : La présente liste d'aptitude prendra effet le 1<sup>er</sup> Octobre 2024.**

**Article 3<sup>ème</sup> : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Madame la Préfète de l'Allier.**

Fait à YZEURE, le 30 Septembre 2024  
Le Président,

Jean-Sébastien LALOY



Le Président,

. Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

. Précise que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans les 2 mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ALLIER  
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ALLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT  
ARRETE DE LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE  
ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE (avec examen professionnel)

Le Président du Centre de Gestion de l'Allier,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté en date du 01/05/2024 fixant les lignes directrices de gestion concernant la promotion interne des agents des collectivités et établissements affiliés auprès du Centre de Gestion de l'Allier,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les fonctionnaires suivants sont inscrits par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des agents de maîtrise (avec examen professionnel) :

- |                      |  |
|----------------------|--|
| - BOIRE Mélanie      | YZEURE - SMEA                            |
| - BORDE Thomas       | LUSIGNY                                  |
| - COPPERE Julien     | LAPALISSE – COMMUNAUTE PAYS DE LAPALISSE |
| - ECCHER Jérémy      | MOULINS COMMUNAUTE                       |
| - SANTOS Richard     | MOULINS                                  |
| - SWAENEPOEL Nicolas | MOULINS                                  |

**Article 2<sup>ème</sup>** : La présente liste d'aptitude prendra effet le 1<sup>er</sup> Octobre 2024.

**Article 3<sup>ème</sup>** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Madame la Préfète de l'Allier.

Fait à YZEURE, le 30 Septembre 2024

Le Président,

Jean-Sébastien LALOY



Le Président,

. Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.  
. Précise que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans les 2 mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)